

DÉFINITION :

LA PÉPINIÈRE RÉGIONALE DES TALENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE, C'EST QUOI ?



Un dispositif pour accompagner les agents et valoriser leurs compétences dans leur projet d'évolution.



Une **plateforme collaborative en ligne** capable de recenser et de qualifier les profils en fonction des parcours individuels et des souhaits de mobilité.

VOUS ÊTES UN AGENT AVEC UN PROJET
DE MOBILITÉ ?
VOUS ÊTES UN EMPLOYEUR PUBLIC ET AVEZ
DES BESOINS DE RECRUTEMENT ?



CONTACTEZ NOUS SUR L'ADRESSE MAIL :

➔ plate-forme-rh@centre-val-de-loire.gouv.fr

LA MOBILITÉ,
PARLONS-EN !



LA PÉPINIÈRE RÉGIONALE DES TALENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE



L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
DES AGENTS EN QUÊTE DE MOBILITÉ

LA MOBILITÉ, ON A TOUS À Y GAGNER !

QUELS INTÉRÊTS POUR LES EMPLOYEURS PUBLICS ?



- ➔ Un **maximum de talents** sur le secteur géographique recherché.
- ➔ Des profils immédiatement accessibles et en **parfaite adéquation avec le poste**.



QUELS INTÉRÊTS POUR LES AGENTS EN QUÊTE DE MOBILITÉ ?

- ➔ Un accompagnement personnalisé par un professionnel pour **valoriser au mieux ses compétences**.
- ➔ Une plateforme qui donne **plus de visibilité à sa candidature** (donc plus de chance de trouver le poste idéal) et qui indexe de manière exhaustive les éléments de carrière, le parcours, le profil de compétence et le projet professionnel.



QUELS INTÉRÊTS POUR LES CONSEILLERS MOBILITÉ-CARRIÈRE ?

- ➔ Un **processus d'accompagnement professionnel plus efficace** qui met l'accent sur l'identification et la valorisation des compétences.
- ➔ **Faciliter les échanges inter-administrations** et la mise en réseau des conseillers mobilité-carrière sur chaque bassin d'emploi.
- ➔ Une meilleure connaissance du marché de l'emploi public et des **forces vives du territoire**.
- ➔ Une **véritable professionnalisation de la fonction de conseiller** par la diffusion d'information à valeur ajoutée via une plateforme.

LES ÉTAPES DU DISPOSITIF SIMPLIFIÉ !

1

LE SOUHAIT DE MOBILITÉ

- ➔ L'agent formule un souhait de mobilité auprès de son conseiller mobilité-carrière ou son service RH

2 LE RENDEZ-VOUS

- Rendez-vous personnalisé avec le conseiller mobilité-carrière :
 - ➔ Analyse du parcours, des compétences et du projet
 - ➔ Plan d'actions

3

MISE EN LIGNE DU PROFIL DU CANDIDAT

Rédaction d'un profil détaillant le parcours, les compétences et le projet de l'agent

- ➔ Le profil est accessible à l'agent et aux employeurs publics

4

SUIVI DU PROJET DE MOBILITÉ

- ➔ Point avec le conseiller mobilité-carrière sur l'évolution du projet et sur le suivi et la transmission d'éléments aux employeurs potentiels

